

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België

P.P. - P.B.

5070 FOSSES-LA-VILLE

BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - rue St Roch, 16 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

OCTOBRE 2016 - N° 70 - 1€



**La mémoire de
Fosses...**

**Renaissance d'arquebusiers !
La chapelle de Névremont
Le BEP à Fosses**

70

LE NOUVEAU MESSAGER

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossaise asbl, rue Rue St Roch, 16 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : au Centre culturel, à la Maison du tourisme, à la librairie (rue de Vitrival), à la boulangerie Dardenne.

Pour les villages et hameaux : aux boulangeries de Le Roux, chez l'institut esthétique Picavet (Névremont), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à Vitrival à la Sandwicherie, à Sart-Eustache au Sartia, à la coiffure Métamorphose à Aisemont.

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, rue Rue St Roch, 16 à 5070 Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be

IBAN : BE27 3601 0215 7473

Comité de rédaction

Bernard Michel, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Daniel Piet, Thierry Wenes, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Aurélien Huysentruyt, Grégory Piet, Willy Darville, Laurence Denis, Bruno Wynands.

Insécurité d'hier et d'aujourd'hui

Les attentats meurtriers de Paris et de Bruxelles ont amené nos responsables politiques à prendre une série de mesures en vue de renforcer la sécurité dans nos villes. La plus visible est la présence de militaires dans les rues et, avec le renforcement de la police lors de manifestations de masse, beaucoup de citoyens reconnaissent que cela leur rend une impression de protection et de sécurité. Pourtant, les policiers n'ont pas pu empêcher l'attentat de Nice... Car l'ingéniosité des meurtriers est sans limite. Hypocrites, sournois, ignobles, mais hélas d'une « efficacité » redoutable...

Le 450e anniversaire du Serment d'Arquebusiers de Fosses, qui vient d'être célébré avec faste, m'a soudain fait apparaître le parallèle entre la situation du XVIe siècle et celle d'aujourd'hui.

Qu'est-ce qui a poussé alors les Fossois à organiser un Serment défensif ? Car c'est en effet le 8 août 1566 que le prince-évêque Gérard de Groesbeek a approuvé le texte du Serment pour la création en notre « bonne ville » d'une milice de protection. Bien sûr, il existait déjà auparavant une certaine organisation policière locale, des archers au début, chargée à l'occasion de défendre les remparts.

Mais le XVIe siècle est marqué chez nous par le début d'une ère de violences et d'insécurité. En 1554, les troupes françaises du roi Henri II, en guerre contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, viennent chez nous piller la ville, les 15 et 19 juillet, enlevant du butin et même des prisonniers. Dans tout le pays règne l'insécurité et ce qu'on craint surtout ce sont les mercenaires qui attendent en vain leur solde et viennent « se servir » chez l'habitant en se répandant dans toute la région.

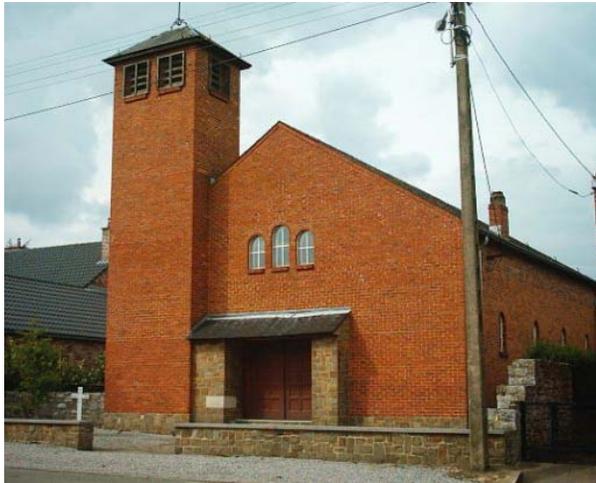
C'est pourquoi le prince-évêque, qui ne disposait pas d'armée comme les autres seigneurs, voit avec plaisir la demande de plusieurs « bonnes villes » de créer chez elles un Serment d'hommes exercés et aptes à assurer la défense de leur cité et aussi de la Principauté.

Un autre élément est à retenir : la Contre-Réforme. Le protestantisme, lancé vers 1522 par Luther, se répandait en France et chez nous et comme il y a partout des extrémistes, les huguenots, protestants français surnommés « les Gheulx » et ceux du prince d'Orange se lancèrent dans une campagne de dévastations surtout contre les églises et à Fosses, les 18 et 19 octobre 1568, commirent bon nombre de « pilleries, bouttemens de feu, violations d'églises, cloîtres, maisons et censes »... Le XVIIe siècle devait être plus violent et dévastateur encore, ce qui justifie largement cette constitution d'un Serment d'Arquebusiers. Avec cet élément révélateur : les assermentés devaient être « de bonne foy catholique » et s'engager à escorter les processions.

Il est probable que ces 30 miliciens donnèrent aussi, à l'époque, un sentiment de sécurité pour les habitants, mais sans pouvoir toujours empêcher la mort. Hier comme aujourd'hui...

La chapelle de Nèvremont ■

C'est le plus récent de nos édifices religieux : elle fut construite en 1951 dans ce hameau de plus de 550 âmes et par la volonté de la population du hameau, grâce à des prodiges de dévouements nombreux et d'initiatives variées. De plus, elle est la première chapelle paroissiale du diocèse dédiée à Notre Dame de Beauraing.



Depuis des siècles, pour assister à la messe, les Nèvremontois devaient se rendre soit à Fosses, soit à Aisemont, ce qui leur faisait près de deux kilomètres d'un côté comme de l'autre. Et avant 1840, date de la construction de la route de Tamines, pour venir à Fosses, ils devaient emprunter le chemin du Grand Gaux, passablement escarpé, simplement empierré et non éclairé ! Durant la guerre 40-45, un des vicaires de Fosses, l'abbé Jean Lotin, particulièrement dynamique et sensible aux déplacements obligatoires des paroissiens, organisa une messe locale, le dimanche suivant le 15 août, en la petite chapelle N.D. de Lourdes, devant la maison n° 70 de la rue, mais les assistants (nombreux) devaient se grouper sur le trottoir et la rue. Il imagina alors de doter le hameau d'une chapelle plus adéquate. A partir de membres de la Ligue du Sacré Cœur, il forma un comité, fort d'une vingtaine de membres et présidé par Edgard Radelet.

Une chapelle provisoire fut aménagée dans une grange de Prime Guillaume dès Pâques 1946 et, avec approbation de l'évêque, il y célébra la messe chaque dimanche. La porte d'entrée était surmontée d'une petite niche abritant une statue de N.D. de Beauraing.

Mais pour construire une chapelle, il fallait des fonds : le comité se mit à organiser des soirées théâtrales avec deux troupes : une féminine et une masculine (qui jouait souvent en wallon) dans la salle de l'école Saint-Feuillen, rue des

Zolos, et des fancy-fairs annuelles, en juillet, véritables fêtes avec forains et animations diverses. Elles se poursuivirent jusqu'en 1955 avec un succès certain.

La famille Radelet offrit un terrain de 3 ares 20 à côté de son habitation et on put envisager la construction. L'architecte Jean Libouton fut chargé des plans et son frère André des travaux, après autorisation de bâtir délivrée par la commune, sur avis de l'urbanisme et de l'évêché, le 13 mars 1951. Le premier coup de pioche fut donné le 31 mars, la pose de la première pierre eut lieu le 29 avril, par le doyen Piérard, en présence de Mgr Blaimont, vicaire général et ancien doyen. Et en 62 jours, la chapelle était bâtie ! La consécration fut célébrée le 12 août 1951 par Mgr Charue, en présence d'un panel de personnalités et une foule considérable de paroissiens.

Le coût du gros-oeuvre s'élevait à 378.615 francs. Un chemin de croix et un tabernacle y furent installés en 1952 ainsi que de solides bancs de chêne réalisés par le menuisier Roméo Antoniel, de Fosses, et un banc de communion par le forgeron local Georges Jandrain. Il faut préciser que tant l'architecte que l'entrepreneur et les autres artisans ont offert des conditions financières très modérées. Une cloche de 200 kg, fondue à Tellin et parrainée par Marcel Hancisse et Mme Pennet, remplaça en 1962 la cloche provisoire prêtée par la paroisse d'Arsimont. Une grande croix de laiton battu, œuvre de Marcel Nulens, et des statues de saint Remy, saint Feuillen, sainte Barbe et saint Eloi complétèrent l'ornementation de cette chapelle où, vu la baisse de fréquentation, la messe n'y est plus célébrée que le 15 août mais parfois des habitants la choisissent pour leurs funérailles et la Marche Saint-Remy, fondée en 1962, y participe aussi à la messe avant la procession traditionnelle.

Ainsi, tout comme la chapelle Saint-Roch en 1635, cette chapelle est née de la volonté, de la générosité et du dynamisme de la population.

Renaissance d'arquebusiers !



La garde à Cheval de Marie de Hongrie – Binche

1566, Place du Marché, en plein centre de la Bonne ville de Fosses. Il est 9h00 et une cérémonie particulière se prépare. Les autorités communales en

tenu d'apparat, voient défiler des milices venues de Binche, de Namur, de Beaumont et de Visé. Impressionnantes par leur rigueur, leur discipline, ces compagnies se placent fièrement pour l'arrivée des Arquebusiers de Fosses-la-Ville. Ils sont à l'honneur aujourd'hui. Ce « serment » va recevoir, des mains des auto-



Les anciens Arquebusiers de Visé



rités, les arquebuses qui serviront à protéger la ville et rendre les honneurs lors des cérémonies officielles.

Au son sourd des tambours, un défilé prend forme pour se diriger vers la Collégiale.

J'observe les visages fixes et sérieux. Bizarre, certains me sont familiers...

La cérémonie religieuse est ouverte par un dénommé Philippe Drèze, président d'une certaine confrérie. Mossieu St Feuillen lui a écrit ! Pour lui rappeler que le Serment des arquebusiers fêtait ses 450 ans d'existence... 450 ans ? Mais, je pensais être en 1566 moi ! Me serais-je laissé emporter dans le temps ? L'espace d'un instant, nous étions plongés dans une autre époque... Autour de la pompe du Chapitre, un petit marché médiéval nous laissait également penser que nous avons réellement remonté le temps.

Mais nous sommes bien le 25 septembre... 2016 ! Fosses fête « ses » arquebusiers. Ceux grâce à qui aujourd'hui encore, nous célébrons Saint Feuillen.

La cérémonie religieuse est orchestrée par Mgr Vancottem, évêque de Namur.

Cet office fut l'occasion de découvrir une coutume particulière (fort semblable à ce que l'on pratique dans nos marches...) : une offrande en musique de la confrérie des anciens Arquebusiers de Visé. Au départ du chœur, les pelotons se scindaient en deux vers les cotés de la collégiale pour revenir et se reformer par la nef centrale. Ensuite, autre coutume semblable, un ou deux tambours jouent un air appelé « Pas ordinaire » (différent de celui que l'on connaît) au moment de l'élévation.

En fin de messe, les Arquebusiers de Fosses ont répété le vœu de 1566 avant de faire bénir leur nouvelle bannières.



Les Alfes de Namur



Le cortège, composé des différents groupements et figurants historiques, est ensuite sorti pour une petite procession dite « des remparts ». Une matinée originale, et riche en découverte, s'achève.

A entendre certains discours, on en oublierait presque que l'escorte actuelle de Saint Feuillen ce sont « nos » marcheurs, ... pas de panique ! Ils arrivent, eux aussi. Bien vivants, avec leurs costumes d'aujourd'hui, pour rendre honneur et fêter cet anniversaire.

Après un petit passage à la Collégiale, les compagnies de Fosses et les délégations des villages de l'entité, abordent les campagnes fossoise pour quelques décharges et bataillons carrés dont ils ont le secret. Le cortège d'un autre temps, d'un pas plus lent, défile dans d'autres endroits de la cité.

Et devinez comment cette journée s'est terminée ?

Par le feu de file traditionnel, toujours aussi prenant pour les Fossois.

Etre ou ne pas être... ? ... En reconstitution ?

Si le matin le cortège était historique, avec des représentants ou figurants évoquant des personnages d'un autre temps, l'après midi était bien actuel avec la présence des compagnies de marcheurs.

Ici, « on est » ou « on né » marcheur !

Zouaves, Grenadiers, Congolais, Tromblons, Sapeurs ... de Fosses ou de l'entité, sont en quelque sorte les descendants des Arquebusiers de l'époque. La présence des marcheurs, à un moment où un autre de la journée, se justifiait ainsi pour les 450 ans d'un serment dont il est descendant.

Par coutumes transmises, d'une génération à l'autre, le marcheur ne représente pas un personnage quelconque d'une autre armée. Il ne joue pas un rôle. Il ne commémore pas une armée ou une bataille d'un autre temps. Le marcheur escorte un saint patron, ici Saint Feuillen, et rend les honneurs par ses décharges. Le costume qu'il porte laisse penser à, et s'inspire d'un autre âge. Mais il reste folklorique et actuel. Le marcheur en a le respect.

Les Hallebardiers de Binche



Le respect, voilà bien une des valeurs essentielles qu'un marcheur se doit de conserver. Respect de l'ancien, des coutumes et traditions, du Saint Patron, et aussi de la fête liée à la marche.

Entre marcheurs, groupes historiques, et reconstituteurs, il est, parfois, difficile de saisir les différences.

Toutefois, on peut comprendre que la présence de certains personnages, dans les rangs de compagnies, pose question et sème le doute. Surtout, quand certains cavaliers, qui, eux, pensent réellement jouer un rôle, donnent l'image d'un terrain de bataille à Waterloo par leurs démonstrations de cavaleries aussi infantiles qu'inutiles ! Démonstrations de pouvoir et/ou de force (?) qui n'ont pas leur place dans un folklore tel que celui de notre région.

La fête Renaissance prend tout son sens. Non seulement pour fêter dignement, d'une manière originale et unique, cet anniversaire, mais également pour rappeler les racines et les origines probables d'une marche alliant coutumes profanes, païennes, et religieuses.

L'article qu'il m'est permis de rédiger et la présence exceptionnelle de figurants historiques, étaient l'occasion de pouvoir exprimer mon point de vue et cerner les différences parfois difficiles à dissocier.

■ Pierre-Jean Vandersmissen

Il est intéressant, et je vous y invite, de consulter les définitions de Reconstitution historique « Reconstituteurs », voire « reconstituants », « Évocateurs », pour élargir et approfondir le sujet. les marches et marcheurs ne sont ni l'un, ni l'autre...



La mémoire de Fosses...

Attachant, passionné, passionnant, historien et amoureux de sa ville, 12 Saint-Feuillen à son actif... De qui s'agit-il ? De Jean Romain, bien sûr ! Nous l'avons rencontré à son domicile...



Daniel Piet : Qui es-tu Jean Romain ? (NDLR : j'aurais pu le vouvoyer mais il n'y tenait pas)

Jean Romain : Je suis un Fossois. Né à Fosses, rue du Postil en 1926. Mes parents tenaient une imprimerie-librairie rue du Postil. Depuis 90 ans, je n'ai jamais quitté Fosses. Juliette a tenu le commerce de 1965 à 1975.

D.P. : Tu t'occupais de la rédaction du Messenger ?

J.R. : Oui, avec Hugues. Le Messenger, une véritable institution ! Le tirage a baissé au fil du temps et on a dû fermer boutique. Tout démarre avec Ignace Mallien en 1879. C'était un journal d'infos gé-

nérales qui était situé en bas de la rue Delmotte. Ensuite vint Firmin Duculot, dont l'atelier se situait rue des Remparts. Mon père a repris l'impression en 1930. J'ai toutes les collections. Pendant la guerre, quand papa fut bourgmestre, le Messenger fut suspendu. En 1945, c'est reparti, mais Duculot voulait l'appeler le « Courrier de Fosses ». En 1948, on a repris le nom « Messenger ». Avec les chroniques variées de Radar, originales et humoristiques. Radar, c'était Henri Gillain (frère de Jijé), professeur à Tamines.



D.P. : Il y avait des commerces à Fosses à l'époque...

J.R. : Le commerce était florissant. Dans les années 50 et 60, par exemple, il y avait 5 bouchers dans le centre de Fosses ! Camille Pochet, Maurice Piette, Jules Defoin, Jadoul, Honay, Ruydant. Aujourd'hui, le centre de Fosses s'est désertifié. C'est d'ailleurs une tendance générale, les petits commerces disparaissent petit à petit. En cause ? L'Administration tatillonne, le développement des grandes surfaces, tout le monde a sa voiture, le parking dans le centre de Fosses n'est pas aisé... La rue Al-Val s'appelait la « rue du Commerce » car toutes les maisons étaient des cafés ! Sauf le numéro 16, maison de M. Lamy, chante-organiste, père de Henry Lamy qui, dans l'Ordre des Prémontrés, prit le nom de Hugues, en souvenir de Hugues de Fosses. Monsieur Lamy fut abbé de Tongerlo et de Leffe.

D.P. : En quelle année es-tu entré en politique ?

J.R. : Papa fut bourgmestre pendant la guerre jusqu'en 1952. J'ai pris goût à la chose. Je devins conseiller communal en 1964. Je fus échevin en 1971 et bourgmestre en 1972, car le bourgmestre de l'époque, Albert Haguinet, devint député permanent. Les gros morceaux de mon mandat de bourgmestre furent le contournement de Fosses et la préparation des fusions de communes. Je prenais les choses au sérieux. Je me sentais investi d'une réelle responsabilité vis-à-vis de la population.

D.P. : Calcul électoral que ces fusions de communes ?

J.R. : Je ne peux le nier. Les villages de Sart-Eustache, de Sart Saint Laurent, de Vittrival étaient des majorités PSC.

D.P. : Tu fus aussi président du CPAS...

J.R. : Je fus encore conseiller de 1979 à 1982 (Roger Viroux était bourgmestre). Je devins président du CPAS en 1995, et je fus surpris de l'état de misère de certaines familles fossaises.

D.P. : Et le Cercle d'Histoire ?

J.R. : Je me suis toujours intéressé à l'histoire de Fosses. J'ai voulu mettre de l'ordre dans les archives paroissiales ; j'ai pris connaissance des archives du Doyen Crépin, ce qui m'a permis d'éditer en 1949 une petite plaquette de 40 pages intitulée : « Fosses, son passé, son folklore ». A partir de là, m'est venu le besoin de m'occuper de l'histoire de





Fosses. Je fondai le Cercle d'histoire en 1992. Je veux souligner que je ne suis pas historien, mais je voulais vulgariser l'histoire de Fosses. Le Cercle est ouvert aux amateurs. Roger Angot, Eugène Kubjack, Maurice Moray, Michel Dargent, Camille Honnay, Andrée Bacq, Sylvia Santarossa, le juge Lecomte... en font ou en ont fait partie.

D. P. : Si tu devais demain t'isoler sur une île déserte, quel film et quel livre emporterais-tu ?

J.R. : Je ne suis pas cinéphile. Mais un film m'a frappé il y a bien longtemps qui s'intitulait : « Autant en emporte le vent ». Comme livre, j'emmènerais avec moi certainement « Appel aux vivants » de Roger Garaudy, un livre de Frédéric Lenoir, philosophe et romancier et probablement une oeuvre de Jean d'Ormesson.

D.P. : Parle-nous des courants telluriques qui voyagent sous la Collégiale.

J.R. : J'ai découvert que la Collégiale n'a pas été construite à cet endroit par hasard, mais en fonction d'un très puissant courant tellurique (qui vient

du sous-sol) qui en a déterminé l'axe d'orientation. La Collégiale a donc été construite sur un courant tellurique. J'ai organisé de multiples séances de visite de la Collégiale à ce sujet, mais maintenant que les travaux vont commencer, ces visites seront interrompues.

D.P. : Que penses-tu de ces diverses séries violentes que l'on nous sert chaque soir à la télévision ?

J.R. : Je regrette que l'on déforme la jeunesse et la population avec toute cette violence. C'est scandaleux !

D.P. : Il nous reste quelques lignes, Jean. Que voudrais-tu dire pour terminer ?

J.R. : Je n'ai pas eu le temps de te parler des 34 sociétés fossaises dont j'ai fait partie et certaines que je fréquente assidument. J'ai fondé le Patro avec André Verbaert (Juliette a fondé le Patro des filles). Je fus résistant de l'Armée secrète, je fais partie de la Compagnie des Congolais depuis 1935, j'ai « fait » 12 Saint-Feuillen, je fus correspondant local des journaux Vers l'Avenir et Le Rappel, je participai à la mise sur pied du jumelage avec Orbey, j'ai été éditeur du Messager...

D.P. : le mot de la fin : « LA » Laetare ou « LE » Laetare ?

J.R. « LA » Laetare. Absolument !

D.P. : Merci Jean. Porte-toi bien.

■ Propos recueillis par Daniel Piet



Nancy Mahaux, Architecte au BEP

Reçu dans les anciens bureaux de Bernard Michel (Directeur du Centre culturel) transformés en salle de réunion de chantier, Nancy Mahaux m'accorde avec bienveillance une interview exclusive. La salle est couverte de plan de bâtiment et le porte-manteau accueille maintenant casque de chantier et gants de travail. En un an les choses ont bien changé.



Nancy Mahaux, le verbe haut, le sourire franc et l'œil aiguisé répond sans détour à mes salves de questions. On sent très vite à son contact une femme de terrain, volontaire et décidée rehaussé d'un charme naturel et sans artifice. Architecte pour le Bureau Économique de la Province (BEP) de Namur, elle agit dans ce chantier comme AMO (Assistante Maître d'œuvre). Sa mission à Fosses consiste à accompagner la commune dans la réalisation de cet ambitieux projet.

Mais en pratique ?

J'ai été présente à chaque étape. Depuis la création du dossier et je serai là jusqu'à la fin de son exécution. Nous avons été conseil pour la programmation (comprenez la répartition la plus efficace des pièces en fonctions de leur affectation), pour la rédaction de l'offre de marché public, pour le choix de l'entrepreneur, nous sommes là pendant les travaux et assurons le respect des enveloppes budgétaires, Nous assurons par notre présence la conformité aux

exigence des pouvoirs subsidiaires. Notre rôle est surtout de conseiller car c'est le collège échevinal qui prend et valide toutes les décisions...

Faut-il le rappeler, la commune de Fosses s'est lancée dans de grands chantiers : La collégiale, La rénovation urbaine, la chapelle Sainte-Brigide, le château Winson et la maison rurale. Ces chantiers symbolisent une grande volonté d'entreprendre qui témoigne de la politique ambitieuse de la commune. C'est ainsi que la fin du chantier « château Winson » est programmée pour décembre 2017. Cette stratégie participe pleinement à développer une image positive de la commune et dans le cas particulier du château Winson, une mise en valeur exemplaire du patrimoine historique de la cité. Le château, après plusieurs propriétaires, se voit aujourd'hui passer du patrimoine privé vers le patrimoine public. Un bel exemple de réappropriation de l'espace public au profit des citoyens, puisque le château abritera un panel assez fourni de services communaux. Une occasion aussi d'améliorer

les conditions de travail du personnel communal qui se trouvait fort à l'étroit dans le bâtiment de l'hôtel de ville.

Un chantier exemplaire alors ?

Oui et à plus d'un titre. D'abord c'est un de mes premiers chantiers et quand on pense à la durée (5-6 ans par chantiers quelquefois!) c'est une grande fierté de le mener de bout en bout. Nous approchons maintenant de l'aboutissement et nous espérons tenir les délais. Pourtant le chantier avait mal commencé. Dès le début des travaux nous avons été informés de la présence de nombreuses cavités. Il y a bien sûr les légendaires souterrains qui alimentent toujours l'imaginaire des Fossois, mais de nombreux chemins sont effondrés. Les cavités sont néanmoins de grandes tailles et la pollution accidentelle suite à la fuite de mazout de la cuve du château durant l'été 2015 avait souillé plusieurs d'entre elles. C'est ainsi que avant les premiers coups de pelles il a fallu dépolluer le site. C'est le genre d'événement qui peut jeter un mauvais sort au chantier, mais aujourd'hui on ambitionne toujours que celui-ci soit terminé pour décembre 2017...

Un chantier plein de surprises ?

Tous les chantiers sont des « aventures ». Il est rare que les choses se passent exactement comme prévu. Dans le cas du château Winson les surprises furent multiples. Dernièrement par exemple nous avons découvert que la charpente du toit du corps de logis était en très mauvais état. Nous ne pouvions nous en rendre compte que lors du démontage des tuiles. Voilà qui va ralentir quelque peu l'avancée pourtant rapide de ce chantier. Notre

chance sur ce site c'est que le château n'est pas classé, nous avons donc plus de latitudes pour prendre des décisions. Il faut dire que mon rôle n'est que de conseiller et d'évaluer, c'est la commune qui prend toutes les décisions. Et je dois dire que sur ce chantier je peux compter sur une administration remarquable. Leur réactivité et leur écoute ne se rencontrent que très rarement. C'est agréable de pouvoir travailler dans de telles conditions. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Et c'est pourquoi, parmi tous mes chantiers celui-ci me tient particulièrement à cœur. On sent une réelle volonté politique d'aboutir. Il faut dire que l'enjeu est de taille. Le site est prestigieux, et la nouvelle affectation du château Winson lui redonnera une nouvelle vie. Un exemple dont le BEP s'enorgueillit puisqu'il s'agit de mettre en valeur du patrimoine local. De plus l'espace public s'enrichit d'une petite perle. Ce chantier est vraiment une grande source de satisfaction ! De plus je dois rajouter que le choix du cabinet Réservoir A, et de Druetz comme entrepreneur (choix auquel je n'ai pas participé) furent particulièrement judicieux. Ces entreprises sont dynamiques, rentrent pleinement dans le cahier des charges telles qu'établies dans l'appel d'offre. Leur professionnalisme sur le terrain se mesure tous les jours. Quelques détails qui ne trompent pas : les consignes de sécurité sont scrupuleusement respectées et la propreté du site est impeccable ! J'aimerais retrouver tous ces ingrédients (une commune pro active, un bureau d'architecte consciencieux et un entrepreneur sérieux) dans tous mes chantiers !

■ Propos recueillis par Thierry Wenes



L'auteur de ce beau poème est Yves Duteil

Pas surprenant, n'est-ce pas ?

Quelle extraordinaire et belle comparaison entre le verbe « avoir » et le verbe « être », le tout en poème. Il faut pour si bien réussir une telle présentation être un expert de la langue « française »... « chapeau » !



*Loin des vieux livres de grammaire, Écoutez comment un beau soir,
Ma mère m' enseigna les mystères Du verbe être et du verbe avoir.*

Parmi mes meilleurs auxiliaires, Il est deux verbes originaux.

Avoir et Être étaient deux frères Que j' ai connus dès le berceau.

*Bien qu' opposés de caractère, On pouvait les croire jumeaux,
Tant leur histoire est singulière. Mais ces deux frères étaient rivaux.*

Ce qu' Avoir aurait voulu être Être voulait toujours l' avoir.

À ne vouloir ni dieu ni maître, Le verbe Être s' est fait avoir.

*Son frère Avoir était en banque Et faisait un grand numéro,
Alors qu' Être, toujours en manque. Souffrait beaucoup dans son ego.*

*Pendant qu' Être apprenait à lire Et faisait ses humanités,
De son côté sans rien lui dire Avoir apprenait à compter.*

*Et il amassait des fortunes En avoires, en liquidités,
Pendant qu' Être, un peu dans la lune S' était laissé déposséder.*

*Avoir était ostentatoire Lorsqu' il se montrait généreux,
Être en revanche, et c' est notoire, Est bien souvent présomptueux.*

Avoir voyage en classe Affaires. Il met tous ses titres à l' abri.

Alors qu' Être est plus débonnaire, Il ne gardera rien pour lui.

Sa richesse est tout intérieure, Ce sont les choses de l' esprit.

Le verbe Être est tout en pudeur, Et sa noblesse est à ce prix.

Un jour à force de chimères Pour parvenir à un accord,

Entre verbes ça peut se faire, Ils conjuguerent leurs efforts.

Et pour ne pas perdre la face Au milieu des mots rassemblés,

Ils se sont réparti les tâches Pour enfin se réconcilier.

Le verbe Avoir a besoin d' Être Parce qu' être, c' est exister.

Le verbe Être a besoin d' avoires Pour enrichir ses bons côtés.

Et de palabres interminables En arguties alambiquées,

Nos deux frères inséparables Ont pu être et avoir été.

...Oublie ton passé, qu' il soit simple ou composé,

Participe à ton Présent pour que ton Futur soit Plus que Parfait...

Joli, non ?

Vive la langue française !

Et quoi de neuf au château ?



Comme vous l'avez (peut-être) remarqué le climat de ce mois de septembre fut particulièrement clément. C'est donc sans surprise que le chantier avance à grands pas. Alors quoi de neuf sur ce chantier ?



Hormis les soucis de toitures (comme décrit dans l'article « Nancy Mahaux »). La passerelle se dessine pas à pas. Elle s'étend maintenant de part en part de la cour du château. Elle comporte deux niveaux et le découpage des espaces se dessine.

Autre constat, et non des moindres, les conditions de sécurité sont scrupuleusement respectées. Je peux en témoigner personnellement. Ainsi ma présence sur le chantier est toujours annoncée (mais jamais refusée) même si les délais sont très courts (quelque fois le matin pour l'après midi). A chaque passage, je dois me vêtir en conséquence, à savoir le port du casque et des chaussures de sécurité obligatoires. Et lorsque je croise des personnes sur le site je peux dire que le « dress code » est mieux suivi que dans la plupart des soirées mondaines. Architectes ou ouvriers, tous arborent sans complexe la mode imposée. On notera en parallèle que aucun accident, depuis un an de travail, n'est à déplorer. Ceci témoigne discrètement du sérieux des équipes et de la bonne entente qui règne sur ce projet. A noter aussi... la propreté exemplaire qui règne sur le chantier. Malgré les travaux lourds qui y ont lieu, l'espace reste particulièrement soigné... comme si un photographe allait passer prendre des clichés pour un magazine ...)

■ Thierry Wenes



Repères

Octobre

Lun 10 conférence à l'espace solidarité à 19h30 - Cercle royal d'horticulture

Mar 11 Conférence, maison de la solidarité par le cercle d'histoire de FLV

Mer 12 Goûter d'automne au collège St André-Enéo-sénior amitié

Jeu 13 Jeux de cartes-amicale des 3x20 de Bambois

Sam 15 Souper des Tchôds-Tchôds à la salle de l'Orbey

Ven 21 Souper d'automne de l'école de Vittrival

Jeu 27 Jeux de cartes-amicale des 3x20 de Bambois

Sam 29 1^{ème} grand souper Etat Major de la marche St-Feuillen

Dim 30 Fête de Saint Feuillen à la collégiale St Feuillen - confrérie St-Feuillen de Fosses. Fête de St Hubert dès 09h00 à la salle communale

d'Aisemont, promenades équestres et pedestres, bénédiction des animaux - Marche Notre-Dame d'Aisemont

Lun 31 Halloween - Clara Bis-touille et Abel Zebuth

Novembre

Sam 5 Souper alsacien à la salle de l'Orbey-comité du jumelage

Goûter à 14h00 - les jeunes retraités de Le Roux

Souper dansant à la salle St Joseph - Les boute-en-train

Jeu 10 Jeux de cartes - amicale des 3 x 20 de Bambois

Ven 11 Commémoration du 98^e anniversaire de l'Armistice à Le Roux et banquet à la salle de l'Orbey - Comité royal du souvenir de Le Roux

Sam 12 Souper de clôture à la salle Patria - 1^e bataillon d'Austerlitz

Lun 14 conférence à l'espace solidarité à 19h30 - Cercle royal d'horticulture

Mar 15 Souper rétrospection des photos du camp des patros de Fosses-la-Ville à la salle St André

Sam 19 Te Deum chanté en l'église de Bambois à l'occasion de la fête de la dynastie - Comité royal du souvenir de Le Roux

Concours de belote par le Volley Le Roux

Dim 20 Fête de Sainte Cécile à la collégiale St-Feuillen - Chorale Bebronae Cantores - chorale St Martin

Jeu 24 Jeux de cartes-amicale des 3 x 20 de Bambois

Souper Sainte-Cécile au collège St-André - la Société royale Philharmonique

Dim 27 Saint-Nicolas à Aisemont - Les Boute-en-train

Plus de renseignements concernant les activités proposées dans le carnet annuel du Syndicat d'Initiative, ou en téléphonant au 071/71 46 24

VOTRE RECETTE DU MOIS

Parmentier d'aubergines à la viande de boeuf

Ingrédients

- 2 échalotes
- une dizaine de pommes de terre moyennes (à chaire ferme)
- 500 gr de champignons de Paris
- De la purée de tomate
- 2 aubergines
- une botte de persil plat
- hachis de boeuf (100 g par personne)
- 100 gr de pancetta
- Huile d'olive
- Sel, poivre

Recette

Couper les échalotes en rondelles.

Éplucher les pommes de terre. Les couper en lamelles de 4-5 mm.

Nettoyer les champignons et les couper en lamelles.

Couper les aubergines en lamelles de 4-5 mm.

Précuire pendant 5 min. les lamelles de pommes de terre dans de l'eau salée bouillante. Les égoutter, les refroidir et les sécher.

Faire revenir les tranches d'aubergines dans une poêle avec un peu d'huile. Ensuite, les éponger dans de l'essuie-tout pour les dégraisser.

Faire revenir les lamelles de champignons dans une poêle avec un peu d'huile. Saler, poivrer. Ensuite les égoutter et les réserver.

Dans un plat, verser un peu d'huile d'olive. Saler, poivrer. Ajouter les lamelles de pommes de terre et mélanger délicatement, afin d'enrober les pommes de terre.

Couper la pancetta en petits morceaux et la faire revenir dans une poêle.

Faire revenir le hachis de boeuf dans une poêle. Saler, poivrer, mélanger les 2 viandes.

Nettoyer le persil et le hacher. (au choix, vous pouvez ajouter du thym, romarin, herbes de Provence)

Faire revenir les échalotes dans une poêle.

Dans un plat allant au four, commencer à monter le parmentier.

Étaler la viande en une couche uniforme au fond du plat. Ajouter successivement en couches les échalotes, champignons, persil plat, aubergines, persil plat, passata et pommes de terre.

Saler, poivrer.

Ajouter des herbes de Provence.

Mettre au four 30 minutes à 160°C.

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de Table. Bon appétit !